



# COMMUNIQUÉ

N° : 14

## **Repenser les mesures concernant le volcan – Les gouvernements doivent se baser sur les faits, non sur les théories –**

**19 avril 2010 (Paris)** – L'Association du transport aérien international (IATA) critique vivement les gouvernements d'Europe pour leur manque de leadership concernant les restrictions de l'espace aérien en raison de l'éruption du volcan islandais, et elle réclame une révision du processus de décision.

« La crise est suffisamment avancée pour que nous puissions exprimer notre insatisfaction quant à la façon dont les gouvernements gèrent la situation – sans évaluation des risques, sans consultation, sans coordination et sans leadership. Cette crise occasionne aux compagnies aériennes des pertes de revenus d'au moins 200 millions \$US par jour et l'économie européenne perd des milliards de dollars de chiffre d'affaires. Devant des conséquences économiques aussi désastreuses, il est incroyable que les ministres des transports des pays d'Europe aient attendu cinq jours avant d'organiser une téléconférence », a déclaré M. Giovanni Bisignani, directeur général et chef de la direction de l'IATA.

« Les gouvernements doivent donner à cette situation un statut d'urgence et se concentrer sur le moment et le moyen de rouvrir l'espace aérien européen en toute sécurité. Cela exigera des décisions fondées sur la gestion des risques, l'observation des faits et l'utilisation de procédures opérationnelles permettant d'assurer la sécurité », explique M. Bisignani.

L'IATA critique la méthodologie unique de l'Europe qui ferme l'espace aérien en se basant sur un modèle théorique du nuage de cendre. « Cela signifie que les gouvernements n'ont pas assumé leur responsabilité de prendre des décisions claires fondées sur les faits. Ce sont plutôt les fournisseurs de services de navigation aérienne qui ont annoncé qu'ils interrompaient le service. Et ces décisions ont été prises sans consulter adéquatement les transporteurs aériens. C'est un procédé inacceptable, surtout si on considère l'ampleur des conséquences en termes de sécurité et d'économie », ajoute M. Bisignani.

« La sécurité est notre priorité absolue. Les transporteurs aériens ne voleront pas s'il y a danger. J'ai consulté nos transporteurs membres qui fréquentent normalement l'espace aérien affecté par le volcan. Ils font état d'occasions ratées de voler en toute sécurité. Le système européen entraîne une fermeture globale de l'espace aérien. Je demande aux gouvernements de s'entendre sur des moyens flexibles permettant de rouvrir l'espace aérien. L'évaluation des risques devrait nous permettre de rouvrir certains corridors aériens, à défaut d'ouvrir tout l'espace aérien. »

Pour aider les gouvernements à évaluer les risques, les transporteurs ont effectué avec succès des vols d'essai dans plusieurs pays d'Europe. Les résultats n'ont pas démontré d'anomalies ou de problèmes de sécurité. Les transporteurs ont aussi examiné différentes mesures

opérationnelles destinées à assurer la sécurité. Ces mesures comprennent les vols de jour, la fermeture de corridors aériens spécifiques, des procédures spéciales de montée et de descente, ainsi que des inspections boroscopiques des moteurs plus fréquentes afin de déceler les dommages.

L'ampleur de la fermeture des espaces aériens en Europe est sans précédent. « Nous avons déjà vu des éruptions volcaniques ailleurs dans le monde, mais elles causent rarement des fermetures d'espaces aériens, et jamais de cette ampleur. Quand le mont Saint Helens, aux États-Unis, est entré en éruption en 1980, il n'y a pas eu de perturbation à grande échelle, parce les décisions concernant l'ouverture ou la fermeture de l'espace aérien étaient prises en fonction de l'évaluation des risques, sans jamais compromettre la sécurité », explique M. Bisignani, qui exhorte Eurocontrol à mettre sur pied un centre de gestion de crise apte à coordonner les décisions.

M. Bisignani réclame une réunion d'urgence de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), l'agence spécialisée de l'ONU, pour préciser les responsabilités des gouvernements concernant l'ouverture ou la fermeture des espaces aériens, dans un contexte coordonné et efficace, en fonction des données réelles et selon des procédures d'exploitation particulières.

– IATA –

**Contact :**

Anthony Concil

Directeur des communications corporatives

Téléphone : + 41 22 770 2967

Courriel : [corpcomms@iata.org](mailto:corpcomms@iata.org)

**Notes aux rédacteurs :**

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 230 compagnies aériennes qui assurent 93 % du transport aérien international régulier.